

L'ÉCHO DU LAUDON

MAI 2022

*BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DU VILLAGE DE SAINTE COLOMBE*



LES ARÈNES FONT PEAU NEUVE

Article: « Un Grand Merci Messieurs »

INFOS MAIRIE



ETAT CIVIL:

NAISSANCES:



- **JULIETTE CZERWINSKI**, née le 25 juin 2021 : au foyer de Mme Solène et Mr Valentin Czerwinski, Route de Horsarrieu.
- **ARSÈNE DULAU**, né le 26 juin 2021 : au foyer de Mme Anaïs Ducournau et Mr Maxime Dulau, Route d'Hagetmau.
- **LYANA DOURLET**, née 1^{er} septembre 2021 : au foyer de Mme Émeline Camus et Mr Jonathan Dourlet, Allée des Ajoncs.
- **EDEN MARCET**, né le 20 octobre 2021: au foyer de Mme Caroline Lamothe et Mr Aloïs Marcet, Chemin de Couloumine.
- **MATT ITALIANO**, Né le 29 octobre 2021: au foyer de Mme Mélanie et Mr Joan Italiano, Chemin des Arriecs.
- **GABIN BOIVINEAU**, Né le 8 mars 2022: au foyer de Mme Dorine Da Silva Martins et Mr Aubin Boivineau, Route de Serres Gaston.
- **ELYOTT FOURNIER**, Né le 14 mars 2022: au foyer de Mme Camille et Mr Thomas Fournier, Route d'Hagetmau.

MARIAGE:



- **Madame Mélanie Fix et Monsieur Joan Italiano**, célébré le 26 juin 2021, Chemin des Arriecs.
- **Madame Marianne Daunis et Monsieur Guillaume Pesquet**, célébré le 14 août 2021, chez Madame Sylvie Daunis Route de Coudures .
- **Madame Axelle Micoulas et Monsieur Fabien Dupouy**, célébré le 18 septembre 2021, Route de Coudures.

DÉCÈS:



- **Monsieur Elie Dulau**, le 18 août 2021, Route de Serres Gaston.
- **Monsieur Fernand Candau**, le 17 octobre 2021, Chemin du Mousse.
- **Monsieur Christophe Poirel**, le 22 novembre 2021, Chemin de Garrot.
- **Madame Marthe Mauvoisin**: le 18 janvier, Route de Coudures
- **Monsieur Christian Diris**, le 4 avril 2022, Route de Eyres Moncube.
- **Monsieur André, Mauvoisin dit Simon**, le 29 mai 2022, Route de Coudures

INFOS MAIRIE

NOUVEAUX ARRIVANTS:



- Madame et Monsieur Isabelle et Alain DHERS, Route d'Eyres Moncube.
- Madame Emilie CHIAUDANO et sa famille, Chemin de Lartigue.
- Madame Mathilde GRILLO et Monsieur Ely LOUIS, Chemin de Bruilh.
- Madame Nathalie CARRÈRE, Route de Coudures.
- Monsieur Thierry DABADIE, Route de Coudures.
- Madame Séverine PALIN et Monsieur Rémy LONNÉ, Route de Coudures.
- Madame Dorine DA SILVA MARTINS et Monsieur Aubin BOIVINEAU, Route de Serres Gaston.
- Madame et Monsieur Brigitte et Éric DALLIES, Chemin de Jeanbayle.
- Madame Sabrina ZANAT et Monsieur Philippe SERDA, Place de la Hargouette.
- Monsieur Christian AZAMBRE, Impasse Lagrange.
- Madame et Monsieur Nadia et Cédric BROCHETON, Madame Aurélie TENDERO, Impasse Lagrange.
- Monsieur Nicolas SAINT JOURS, Route d'Hagetmau.
- Madame Sylvie CAZAUX et sa fille Inès, Route d'Hagetmau.
- Madame Camille MARSAN et Monsieur Thomas FOURNIER, Route d'Hagetmau.
- Madame Octavie CAZAUX, Monsieur Florent DARTIGUELONGUE et leurs enfants, Route d'Hagetmau.
- Madame Christine CHATAIGNER et Monsieur Alain SAMARCELLY, Route de Horsarrieu.
- Madame Agnès ROSSIGNOL et Monsieur Gérard RENAUDON, Chemin des Arriecs.
- Monsieur Frédéric GRILLET, Route de Dûmes.

NOUVEAU

INFOS MAIRIE



URBANISME:

♦ Vous souhaitez réaliser des travaux :

Construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, mettre une clôture, poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison, construire un abri de jardin, ...

Tous ces travaux doivent être autorisés par la commune avant d'être entrepris.

Vous devez faire une demande d'urbanisme auprès de votre commune.

Cette demande peut maintenant se faire directement en ligne.

Si vous décidez de faire votre demande en ligne, elle sera automatiquement transmise au service de la commune correspondante. Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier jusqu'à l'obtention de la décision du Maire.

Pour rappel : le Maire reste l'autorité compétente pour valider votre autorisation d'urbanisme.

♦ Les 4 étapes à suivre pour faire votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne :

<https://www.sainte-colombe40.fr/>

Sur le site de la commune, dans l'onglet VIE PRATIQUE, choisir VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES puis cliquer sur le lien SITE DE L'ADACL 40

Vous devez créer votre compte, ou utiliser vos codes France Connect puis, vous serez guidé dans les démarches nécessaires à la réalisation de vos travaux.

1 Création de votre compte personnel :

[Guichet Unique](#) -> Quelques clics et le compte est créé (vous pourrez également utiliser votre compte « France Connect »). Un email de validation vous est alors envoyé (Pensez à vérifier dans vos spams).

2 Description du projet :

Remplissez les renseignements demandés concernant l'identité du demandeur, la localisation et la description du projet.

3 Téléchargement des pièces :

Intégrez vos plans, photographies du projet, documents...

4 Validation de la demande

Un accusé d'enregistrement électronique et un récépissé de dépôt vous est directement envoyé par mail et le dossier est automatiquement transmis en mairie pour traitement.

Le dépôt papier en mairie est toujours possible, un seul exemplaire vous sera alors demandé.

La mairie est ouverte tous les jours du lundi au vendredi:

LUNDI : DE 14 H À 18 H

MARDI : DE 14 H À 18 H ET SUR RENDEZ JUSQU'À 19H

MERCREDI : DE 09H À 12H

JEUDI : DE 14 H À 18 H

VENDREDI : DE 14H À 17H

◆ CARTE D'IDENTITÉ :

Les démarches pour demander la création ou le renouvellement de votre carte d'identité ne peuvent plus être réalisées au secrétariat de notre mairie.

En effet, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes sont habilitées à les traiter. Pensez, en premier lieu à contacter la mairie d'Hagetmau, Saint Sever, Mugron, Mont de Marsan etc... afin de bloquer un rendez-vous, pour le dépôt de la demande et la prise des empreintes.

◆ BRUITS DE VOISINAGE :

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral datant du 25 novembre 2003 règlemente l'usage des appareils à moteur lors des travaux de bricolage et de jardinage.

Ainsi, ils ne peuvent être utilisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables :	de 8 h30 à 12 h	et de	14 h à 19 h 30
Les samedis :	de 9 h à 12 h	et de	15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés :	de 10 h à 12 h.		

S'il est exceptionnellement impossible de respecter cet arrêté, il est toujours possible de recueillir préalablement l'accord de ses voisins.

◆ BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS :

Le principe est qu'il est interdit dans le département des Landes. Attention, les incinérateurs de jardin ne sont pas autorisés et polluent également.

Des solutions alternatives plus respectueuses de la qualité de l'air et du sol existent, comme le broyage, paillage, compostage, déchetterie.

Pour plus d'infos, consultez la plaquette de l'ARS Nouvelle-Aquitaine:

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/brulage-dechets-verts>

Les Français produisent en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France (Source ADEME).

◆ LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE:

Le SIETOM vous invite à diminuer le volume de votre poubelle d'ordures ménagères en privilégiant le retour au sol de la matière organique. Nous vous proposons de découvrir les nombreux bénéfices de cette pratique écologique et économique.

◆ SE SENSIBILISER AU COMPOSTAGE:

Le SIETOM de Chalosse organise en partenariat avec l'association C Koi Ca de Rion des Landes des séances de sensibilisation au compostage d'environ 1h30.

Ouvert à toutes personnes volontaires résidents sur le territoire du SIETOM, en possession ou non d'un composteur, ce temps d'échange propose de conforter les connaissances et les compétences de chacun.

Tout primo acquéreur se verra remettre gratuitement un composteur et un bio seau **à condition d'avoir réalisé cette sensibilisation.**

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à vous inscrire via le lien ci-dessous :

<https://app.evalandgo.com/s/index.php?>



COMPTÉ ADMINISTRATIF 2021

Extrait de la note brève et synthétique disponible sur le site internet de la commune

www.sainte-colombe40.fr et consultable sur demande en mairie.

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes du budget général de la commune et de ses budgets annexes.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le trésorier des finances publiques.

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Montants
Charges à caractère général	Energie, fournitures, maintenances, entretien des bâtiments et impôts	159 532,22 €
Personnel	Salaires et charges	231 669,50 €
Atténuation de produits	Contribution au mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.	19 166 €
Autres charges de gestion courantes	Pompiers, indemnités subventions aux associations et participation aux organismes de regroupements	81 512,19 €
Charges financières	Intérêts d'emprunt	9 447,26 €
Charges exceptionnelles	Virement budget photovoltaïque	1 300 €
Total dépenses		502 627,17 €

Recettes de fonctionnement	Principaux postes	Montants
Produits et services	Services périscolaires, Trinquet, cimetière, salariés mis à disposition d'autre collectivités	31 400,23 €
Impôts et taxes	Taxes foncières, impôts des entreprises compensés par le communauté de commune	284 785,67 €
Dotations et participations	Dotations de l'Etat et subventions	104 869,70 €
Autres produits	Revenu des immeubles (logements et location des salles)	33 896,17 €
Produits financiers	Intérêts parts sociales reçus	2,94 €
Produits exceptionnels	Remboursement de sinistres par l'assurance	72 334,85 €
Atténuation de charges	Remboursement liés à des salariés absents	37 320,29 €
Excédent de fonctionnement reporté	Excédent cumulé des années précédentes	246 790,00 €
Recettes d'ordre	Travaux en régie	2 243,74 €
Total des produits		813 643,59 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes de regroupement auxquels la commune adhère et enfin les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent : **502 627.17 €**

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement de l'exercice, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

Pour l'année 2021, cet écart était de **61 982.68 €**.

En ajoutant l'excédent cumulé des autres exercices, le solde de fonctionnement est de **311 016.42 €**.

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Montants
Déficit d'investissement reporté	Besoin de financement de l'exercice précédent devant être supporté par des fonds propres.	17 020,29 €
Emprunts (Capital)	Capital des emprunts liés à la refection des bâtiments et d'aménagement du bourg, et à la mise aux normes accessibilité de la mairie.	40 149,38 €
Immobilisations corporelles	Achat de matériels de cuisine collective et étagères du bar du Trinquet	12 046,66 €
Autres immobilisations financières	Avance de trésorerie Budget photovoltaïque	12 500,00 €
Dépenses d'ordre	Travaux en régie	2 243,74 €
Total des dépenses d'investissement		83 960,07 €

Recettes d'investissement	Principaux postes	Montants
Dotations, fonds divers et réserves	taxe d'aménagement et récupération de la TVA de l'exercice antérieur et financement du déficit d'investissement de N-1	37 696,37 €
Subventions d'investissement reçues	fonds d'équipement des communes 2021 et plan de relance (petites cantines)	5 223,47 €
Emprunts et dettes assimilées	remboursement cautions locataires	900,00 €
Total des produits		43 819,84 €

En 2021, la commune a investi dans du matériel professionnel de cuisine collective pour la restauration scolaire (armoie frigorifique négative et positive) et a réalisé l'achat d'un four pour les cuisines de la salle polyvalente. Le meuble à l'arrière du bar du Trinquet a également été changé.

RAPPEL

SITE INTERNET DE SAINTE COLOMBE

RAPPEL

Nous vous rappelons que toute l'actualité du village, des infos pratiques etc... se trouve sur le site:

<https://www.sainte-colombe40.fr>

Extrait de la note brève et synthétique disponible sur le site internet de la commune www.sainte-colombe40.fr et consultable sur demande en mairie.

Le Budget est voté par l'assemblée locale en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Le Conseil Municipal a souhaité maintenir un niveau de fiscalité constant afin de soutenir sa politique d'investissement sur le territoire de la commune. La disparition de la taxe d'habitation est compensée par l'attribution de la part départementale de la taxe foncière portant le taux appliqué en 2020 à cette dernière à 32.49 % et par un mécanisme de compensation dont le coefficient correcteur communal est de 1.032. Ce dernier est calculé à partir des bases 2020 multipliées par les taux votés en 2017.

Les taux des deux taxes locales sont ainsi conservés au niveau de 2020 soit :

- 32.49 % pour le foncier bâti
- 76.75 % pour le foncier non bâti

Le budget de fonctionnement s'est établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Budget 2021	Budget 2022
	Dépenses imprévues	26 400 €	26 000 €
Charges à caractère général	Energie, fournitures, maintenances, entretien des bâtiments et impôts	253 406 €	243 575,43 €
Personnel	Salaires et charges	246 500 €	270 800 €
Atténuation de produits	contribution au mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.	20 047 €	20 047 €
Autres charges de gestion courantes / charges exceptionnelles	Pompiers, indemnités subventions aux association et participation aux organismes de regroupements	101 111 €	96 206 €
Charges financières	Intérêts d'emprunt	9 450 €	8 000 €
Charges exceptionnelles	Virement budget photovoltaïque	1 300 €	7 000 €
Total des charges		658 909 €	672 428,59 €
Opérations d'ordre	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	64 478 €	103 500 €
Total des dépenses		723 387,00 €	775 928,59 €

Recettes de fonctionnement	Principaux postes	Budget 2021	Budget 2022
Produits et services	Services périscolaires, Trinquet, cimetière, agents mis à disposition d'autre collectivités	31 070 €	42 800 €
Impôts et taxes	Taxes d'habitation, taxes foncières, impôts des entreprises compensés par la Communauté de Communes	297 785 €	282 791 €
Dotations et participations	Dotations de l'Etat et subventions	104 742 €	107 373 €
Autres produits	Revenu des immeubles (logements et location des salles)	27 000 €	32 800 €
Atténuation de charges	Remboursement liés à des salariés absents	9 000 €	33 288,40 €
Recettes d'ordre		7 000 €	2 500 €
Excédent de fonctionnement reporté	Excédent cumulé des années précédentes	246 790,00 €	274 376,19 €
Total des produits		723 387,00 €	775 928,59 €

Le budget d'investissement s'est établi comme suit :

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Budget 2021	Budget 2022
Déficit d'investissement reporté	Besoin de financement résultant de l'exercice 2020	17 020,29 €	40 140,23 €
Emprunts (Capital)	Emprunts liés à la refecton des bâtiments et d'aménagement du bourg, à la réalisation du Trinquet et à la mise aux normes accessibilité de la mairie.	41 750,00 €	44 600,00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles	Programme d'investissement réalisable pour l'année	65 800,00 €	91 100,00 €
Subventions d'équipement versées	Eclairage terrain de tennis et adduction en eau chemin des Arènes		19 500,00 €
Autres immobilisations financières	Avance de trésorerie pour la réparation de la centrale photovoltaïque de l'école	12 500,00 €	0,00 €
Opération d'ordre		7 000,00 €	2 500,00 €
Total des dépenses d'investissement		144 070,29 €	197 840,23 €

Les investissements qui seront prévus au budget cette année sont principalement l'adduction en eau du chemin des Arènes, le remplacement du tracteur tondeuse des services techniques, la construction d'un ossuaire au cimetière communal et l'acquisition éventuelle d'un bâtiment au centre Bourg. Des crédits sont réservés également pour pourvoir à d'éventuels besoins de remplacement de matériels au cours de l'année.

Recettes D'investissement	Principaux postes	Budget 2021	Budget 2022
Produit des cessions d'immobilisation	Vente d'un terrain du lotissement communal et d'un local	35 000 €	30 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	Taxe d'aménagement et récupération de la TVA de l'exercice antérieur. Excédents de fonctionnements capitalisés	31 629.29 €	47 440.23 €
Subventions d'investissement reçues	Aide du Département et de l'Etat	10 900 €	7 400 €
Autres immobilisations financières	Emprunts et cautions	2 000 €	9 500 €
Total des produits		79 592.29 €	94 340.23 €
Opérations d'ordre	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	64 478 €	103 500 €
Total des produits d'investissement		144 070.29 €	197 840.23 €

DU BROYAT À VOTRE DISPOSITION:

Pour le passage aérien de la fibre dans notre commune des branches d'arbres ont été élagués. Le SIETOM est venu broyer ces branchages et nous mettons à votre disposition le BROYAT que vous trouverez derrière le cimetière.



TRINQUET



Les phases finales du tournoi, commencé ce début avril 2022, se jouent en ce moment.

Les finales auront lieu les 22, 23 et 24 juin, n'hésitez pas à venir découvrir, encourager ou assister aux parties de pelote Basque.

- Mercredi 22 juin à 20 h **Finale Mixte**
- Jeudi 23 juin à 19 h **Finale 4^{ème} série** à 20 h **Finale 3^{ème} série**
- Vendredi 24 juin à 19 h **Finale 2^{ème} série** à 20 h **Finale 1^{ère} série**



MEDIATHEQUE

Nous vous rappelons que la médiathèque de Sainte Colombe est ouverte les mercredis après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 et les jeudis matins de 09h à 12h. Vous pouvez aussi venir en dehors de ces horaires en prenant rendez-vous:

Par téléphone: 05 58 76 85 18 ou par mail: sainte.colombe@wanadoo.fr

Communauté de communes Chalosse Tursan

Née de la fusion des Communautés de communes du Tursan, du Cap de Gascogne et d'Hagetmau Communes Unies



LA CÉRÉMONIE DE LA FÊTE DES MÈRES

Dimanche 29 mai 2022 à l'occasion de la cérémonie de la fête des mères, nous avons mis à l'honneur les nouvelles mamans de l'année qui ont répondu à l'invitation accompagnées de leur famille.

C'est avec plaisir que nous avons ensuite partagé un apéritif.



CAFÉ MUSIQUE



À SAINTE
COLOMBE

CONCERT

À 20H30

AU BAR

DU

TRINQUET

A PARTIR DE 19H
APÉRO / TAPAS

VENDREDI 15 JUILLET

Crazy Cows
Celtico-folk

Commune de
Sainte
Colombe

VENDREDI 15 JUILLET
À 20H30
BAR DU TRINQUET



LE TRI DES EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES ET PAPIER SE TRIENT !

Depuis le 1er janvier 2022, tous les emballages plastiques sont recyclés et revalorisés au SIETOM de Chalosse. Vous pouvez donc désormais déposer tous vos emballages dans les conteneurs du point tri installés dans notre commune. Vous trouverez en dernière page un rappel en image, dont voila le détail.

DANS LE CONTENEUR BLEU, vous déposez tous les papiers et petits emballages en carton : suremballages de produits alimentaires, boîtes de céréales, boîtes de gâteaux, journaux, magazines, prospectus publicitaires, courriers, catalogues...

LE CONTENEUR JAUNE, est dédié aux emballages métalliques et plastiques : briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques de salle de bains, tubes de dentifrice, bidons de lessive, canettes de soda, capsules et dosettes de café, capsules et bouchons métalliques, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films plastiques et papier aluminium, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, emballages de café moulu ou en grain, gourdes de compotes, emballages d'aliments pour animaux, suremballages plastiques... Vous pouvez même déposer vos emballages de médicaments après avoir déposé ces derniers chez votre pharmacien.

LE CONTENEUR VERT, recueille les bouteilles, les pots et les bocaux en verre. Une fois vos emballages collectés, le SIETOM les fait évacuer vers des centres de tri. Ils rejoignent ensuite les filières de recyclage adéquates selon leur nature. De nouveaux emballages ou objets seront ainsi fabriqués avec la matière récupérée.



CI-DESSOUS LES DÉCHETS INTERDITS POUR VOTRE POUBELLE !

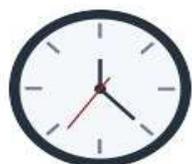


- **LES PILES, LES BATTERIES OU LES AMPOULES** : Vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS** : Ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES** : Il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **LES HUILES ALIMENTAIRES** : Elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **LES HUILES DE MOTEURS ET AUTRES HUILES DE VIDANGE** : Vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- **LES PNEUS** : Ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Du 1er juillet au 31 aout

sur l'ensemble des déchetteries



**Ouverture de 7h à 12h30
et de 13h à 14h30**



815 route des Partenses
40250 Coupenne
☎ 05.58.98.57.57
🌐 www.sietomdechalosse.fr

**Changement
d'horaires**

Retrouvez ci-dessous
les jours d'ouverture
des déchetteries de votre secteur

✓ Ouvertes de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30
✗ Fermées

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Geaune	✓	✗	✓	✗	✗	✓
Hagetmau	✓	✗	✓	✓	✓	✓
St Sever	✓	✓	✓	✗	✓	✓



Gym d'Entretien

Le mercredi de 19h30 à 20h30

À la salle polyvalente



Depuis 2019, un groupe de gym se retrouve chaque mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente de Sainte Colombe

Les cours sont dispensés par un animateur diplômé, pour moins de 50€ l'année.

Environ 25 personnes de 30 à 65 ans sont inscrites à ce jour.

La pandémie ne nous a pas arrêté, les cours ont été donnés en vidéo, puis en extérieur, puis en intérieur en respectant les distances et la réglementation sanitaire en vigueur.

Le dernier cours de l'année aura lieu le 6 juillet 2022 avec son traditionnel repas dinatoire de clôture.

La prochaine saison recommencera le mercredi 14 septembre 2022.

Venez découvrir ... la période d'essai est gratuite.

Sylvie Daunis 06 81 01 42 54

Corinne Bastiat 06 84 27 58 73





Activité de la saison 2021-2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 2021:

- Rapport moral et financier
- Point sur le plan de chasse chevreuil réalisé, et les battues de régulation (sanglier et renard)
- Renfort de 3 nouveaux piégeurs
- Suite à l'harmonisation des statuts de toutes les ACCA, une élection a permis d'élire 9 membres pour une durée de 3 ans.
- Le règlement de chasse est approuvé.
- Distribution des cartes de chasse, aux membres de droit et de membres facultatifs

Comme à chaque fois, un repas amical clôture l'assemblée générale.

UN TERRITOIRE DE CHASSE PARTAGÉ:

Pour un évitement des palombières, du 1er octobre au 30 novembre, seul le circuit de 8.3 km, flèche bleu, sera accessible aux randonneurs (arrêté municipal). Une signalisation est mise en place sur les chemins concernés.

Toute l'année, les battues sont organisées, en matinée ou après-midi. Plan de chasse chevreuil, et battues de régulation des nuisibles.

Pendant ces périodes, pour des raisons de sécurité, l'accès aux randonneurs n'est pas conseillé. (informations, sur le panneau d'affichage au parking du trinquet, et des panneaux "attention chasse au grand gibier en cours", sont mis en place sur les routes principales d'accès à la commune). Des panneaux "battue en cours" sont aussi mis en place sur les chemins, au plus près du lieu de la battue.

AUTRES ACTIVITÉS:

- Tir d'affût sanglier - Tir d'été chevreuil - Piégeage des nuisibles

REPAS DU 11 NOVEMBRE:

Une éclaircie de la situation sanitaire a permis le retour du traditionnel repas de la chasse. Bonne affluence.

L'ACCA FAIT SON MARCHÉ...

Les chasseurs sont aussi présents au marché des producteurs, le dernier dimanche de chaque mois, pour une vente locale de produits: pâtés, hure, axoa, etc... tout cela conditionné dans des boîtes de différentes tailles.

DÉCLARATION DES ARMES:

Les chasseurs seront les premiers à déclarer leur armes sur une plate forme en ligne (SIA) jusqu'au 1er juillet 2023 (date limite). La Fédération des chasseurs des Landes va proposer une information pour faciliter l'accès à cette plateforme. Puis viendra le tour des tireurs de ball-trap, les biathlètes, les détenteurs d'armes héritées, les tireurs sportifs, et enfin les collectionneurs. Aux armes citoyens...!!!

MISE À NIVEAU:

Un arrêté ministériel du 5 octobre 2020, oblige désormais les chasseurs à suivre tous les dix ans, une remise à niveau sur la sécurité à la chasse. Cette formation n'est pas un examen et elle est gratuite. La mention de cette formation figurera sur le titre annuel de validation. La FDC40 prépare la mise en place de cycles de formation.

MÉTÉO MAUSSADE OU AVIS DE TEMPÊTE...

Le Conseil Constitutionnel a porté un nouveau coup dur aux chasseurs en leur imposant d'indemniser seuls les dégâts causés par le grand gibier. Le juge des référés du Conseil d'État a décidé de suspendre les nouveaux arrêtés gouvernementaux autorisant des chasses traditionnelles d'oiseaux avec des filets ou cages, (grives, merles noirs, vanneaux, pluviers dorés, alouettes des champs). Après les matoles, les filets de nos palombières ne vont-ils pas être remis en cause? Nous attendons la composition du nouveau gouvernement et sa position sur la question...



UN HOMMAGE BIEN MÉRITÉ

Lors de l'assemblée générale de La FDC40 le vendredi 8 avril, un diplôme d'honneur a été remis par Monsieur André Laiheugue Secrétaire Général à Monsieur Henri Darbo Président de L' ACCA de Sainte Colombe pendant presque 25 ans.

LES ARÈNES

UN GRAND MERCI MESSIEURS!



Un grand MERCI à la douzaine de jeunes retraités motivés et efficaces, grâce à qui les arènes sont comme flambant neuves.



Tous les mercredis matins depuis début mars 2022, cette équipe de choc, a démonté, passé au Karcher, poncé, réparé et peint les gradins, les talenquères, les murs, les portes des arènes. Ils ont fait tout ce qu'il fallait pour que, si le temps l'avait permis, nos arènes accueillent fièrement et dans de bonnes conditions sa course Landaise annuelle des fêtes.

Avec un petit casse-croute dans la matinée pour reprendre des forces, un apéro bien mérité pour clôturer ces matinées de besogne, petit à petit nos arènes ont fait peau neuve.

Une fois terminé, c'est bien sûr autour d'un repas, que l'aventure a pris fin.

ASCH

RETOUR SUR 2021

Tournoi U11M/F:

Après une saison 2020/21 perturbée par cette fichue pandémie, une reprise normale était tant espérée durant l'été. Ce fut le cas dès le samedi 11 septembre avec le tournoi annuel des U11M et F qui avait lieu sur Sainte Colombe

C'est par une très belle journée que 12 équipes et pas moins de 110 jeunes se sont affrontés toute la journée dans un esprit convivial et amical.

Le célèbre concours de lancers francs géant (Lucky Luc) dont les enfants sont friands a remporté un joli succès sous les yeux des nombreux spectateurs.

Nous avons pu assister à une très belle finale 100% locale où nos 2 équipes U11 garçons se sont affrontées.



Tournoi sport adapté:

Le samedi 11 Décembre l'ASCH accueillait le traditionnel tournoi de basket régional de sport adapté organisé par la fédération française de sport adapté. Comme tous les ans le club de l'ASCH s'est fait une joie de pouvoir accueillir ce type de tournoi où l'on peut voir ce sport sous une autre facette.

Le tournoi avait lieu sur les 3 salles dont Ste Colombe, le club, avec l'aide des nombreux jeunes licenciés, avait en charge l'organisation de l'arbitrage et de la tenue de la table de marque. Une nouveauté cette année avec un tournoi 3c3 organisé en parallèle.

Il faut savoir aussi que depuis de nombreuses années, le club accueille régulièrement les samedis matins des entrainements du BIC (Basket Intégration Club) auxquels participent quelques jeunes licenciés du club. En parallèle a lieu aussi une séance d'entraînement de basket fauteuil.

ACTUALITÉS 2022

COUPE SUD-OUEST:

Après la déception de l'élimination en coupe des Landes, les bleus pouvaient se racheter en coupe Sud-Ouest. Le hall de Sainte-Colombe avait l'honneur d'accueillir le quart de finale face au Stade Montois. Pour l'occasion les travées des gradins de Ste Colombe furent bien garnies et le public a pu assister à une très belle victoire face aux voisins Montois. Cette victoire leur a ouvert les portes pour le final four



qui a eu lieu le vendredi 27 Mai à Pomarez. Pour les 30 ans de la coupe sud-ouest l'ASCH n'a pu défendre son titre acquis il y a 2 ans suite à leur défaite dès les 1/2 finales. La satisfaction de la saison reste tout de même le renouvellement du bail supplémentaire pour évoluer en Nationale 2 la saison prochaine.

La 25ème Foire de l'ascension 2022 un grand cru !

Après une pause de 2 années sans foire , la 25ème a bien eu lieu cette année le jeudi 26 Mai.



Pour la 25ème où dame météo nous a laissé tranquille, les organisateurs Colombins avaient concocté un nouveau programme avec une randonnée pédestre

de 5 et 10 Km où pas moins de 100 randonneurs étaient présents.

Les visiteurs ont pu aussi apprécier le nouveau menu proposé pour le repas du midi où tout le monde en est sorti enchanté.

Après 2 années sans foire les exposants ont pu se rendre compte que le travail et l'abnégation des fidèles organisateurs de la première heure est toujours aussi efficace. La forte fréquentation des visiteurs cette année en est la preuve.

Encore un grand merci à tous les bénévoles Colombins qui sans eux ne serait pas une réussite.

En espérant vous retrouver très nombreux!



UNE COLOMBINE SUR LA 3^{ÈME} MARCHE DU PODIUM DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE AÉROBIC

Laéna, Colombine et Anaïs, élève du RPI de la Peyrelouque sont, avec leur équipe, sur le podium du championnat de France d'aérobic. Le week-end du 21 et 22 mai ,c'est à Clermont Ferrand qu'elles ont vaillamment remporté la médaille de bronze en portant les couleurs des Preux de Saint Girons.



BRAVO LES FILLES!

RETOUR SUR 2021

Sortie au Col d'IBARDIN

Mardi 12 octobre : direction le Col d'Ibardin et ses vistas pour une après-midi très agréable avec 46 personnes, jeunes et moins jeunes. Arrivés au sommet, c'est un panorama exceptionnel majestueusement dominé par la Rhune et une vue remarquable sur la baie de



Saint-Jean-de-Luz qui émerveille nos yeux. Chacun repère ses boutiques pour faire quelques emplettes et après un apéro espagnol, la sangria, c'est un goûter dînatoire qui nous a été servi dans une ambiance très chaleureuse.

Retour en France ... dans la joie et la bonne humeur !



Repas de Fin d'Année : samedi 27 novembre 2021

108 adhérents du Club de l'Amitié étaient présents à ce repas traditionnel. Comme chaque année, la préparation des plats était assurée par Monique, Evelyne et toute l'équipe des bénévoles, l'organisation de la salle étant plutôt réservée aux messieurs. Le menu proposé a pleinement satisfait toutes les convives. L'ambiance était chaleureuse et très conviviale !

Lors de cette rencontre, nous avons fêté neuf anniversaires de mariage (50 et 60 années de vie commune), certains c'était en 2020, d'autres cette même année 2021 :

Les Noces d'OR :

- ♦ *Maryse et Christian DIRIS*
- ♦ *Thérèse et Robert LEZIAN*
- ♦ *Céline et Bernard DEYRES* – Céline notre secrétaire adjointe
- ♦ *Brigitte et Bernard BOUDE* – Bernard notre trésorier adjoint
- ♦ *Marie-Jo et Michel LAMAISON*
- ♦ *Marie-José et Jean-François DIMECK*
- ♦ *Marie-Hélène et Jean-Louis LAMOTHE* – Jean-Louis notre trésorier

TOUS NOS VŒUX ET TOUTES NOS
FÉLICITATIONS !



Les Noces de DIAMANT :

- ♦ Marie et Roger CASTAING
- ♦ Monique et André DUTOYA

2022

REPRISE DES JEUDIS :

Si quelques aléas ont perturbé nos « 1^{er} jeudi du Mois », les Quillous sont toujours fidèles au poste et, côté cartes, ce sont 4 à 5 tables de jeux installées au Trinquet.



D'ailleurs certains ont assouvi leur passion lors du Tournoi de Quilles ...

TOURNOI DE QUILLES DE SIX A SAINTE-COLOMBE LES 1 & 2 AVRIL

Notre Club a réuni 60 joueurs de 7 clubs différents de Quilles au Maillet pour un Tournoi ... sur 2 jours !

Dans le Hall des Sports, aménagé pour la circonstance avec 8 plantiers, 20 équipes de 3 joueurs (dont 5 de Ste Colombe), ont disputé au moins 12 rencontres : matchs de qualification le vendredi et le samedi matin, pour déterminer les Tableaux « Tournoi », « Challenge » et « Consolante », joués le samedi après-midi (avec quelques matchs supplémentaires de consolation pour les premiers perdants de ces tableaux).

Après le café d'accueil du matin, la buvette a permis à chacun de se désaltérer tout au long de la journée. Elle a été un lieu d'échange très convivial tout au long de ce tournoi.

Les repas du midi, servis à la salle polyvalente, ont été très appréciés par tous (plus de 250 couverts).



Le Tournoi a été remporté par notre équipe 1 (Jean -Pierre Clavé, Jean-Luc Labadie, Guy Vidal), devant Horsarrieu et Haut-Mauco, mais nos 4 autres équipes locales n'ont pas démeritées.



Tous les joueurs ont été récompensés de cadeaux divers et d'une médaille en chocolat offerte par Delphine « Oh mon gâteau », sans oublier le trophée en chocolat attribué aux vainqueurs du concours et à l'équipe féminine.

Nos 2 chefs cuisiniers bénévoles ont également été honorés par un trophée en chocolat.

Un trophée spécial, créé par Delphine, a été offert à Guillaume Guignard pour le remercier de son grand soutien matériel à notre Club.



C'est notre sponsor de référence, puisque, en plus de son soutien financier, tous nos joueurs portent désormais en compétition des polos aux couleurs des Etablissement Guignard. Il a également offert des tee-shirts, floqués des mêmes logos, pour les supporters. Merci Guillaume !



Ces journées ont été possibles grâce à de nombreux sponsors qui se sont mobilisés, notamment Colombins : Ets Guignard, Delphine « Oh Mon Gâteau », Laurent Boutet plomberie, la Famille Crèbessègues « La Crémaillère », le Comité des Fêtes.

Cette manifestation doit rappeler de bons souvenirs à nos anciens joueurs de quilles ... qui ont organisé durant plusieurs années un concours sur 2 jours : le dimanche des Rameaux et le dimanche de Pâques. Il est un peu lointain ce temps, mais ils l'ont fait !!!

On perpétue ainsi les traditions locales et gasconnes ...

BRAVO et MERCI à toute l'équipe des bénévoles qui se sont investis dans ce projet pour que l'organisation et le déroulement de ces journées soient sans fausse note !

Ce Tournoi sportif de haut niveau, apprécié par tous les joueurs et spectateurs, a dégagé une convivialité de tous les instants. Il a connu son épilogue lors du vin d'honneur offert par la Municipalité. Merci à Philippe notre Maire et son équipe.

RENDEZ-VOUS LES 17 & 18 Mars 2023 !

ET MAINTENANT QUELQUES RENDEZ-VOUS DU CLUB :

Mercredi 1^{er} juin : Concours départemental de Quilles de six à Saint-Sever.

Jeudi 9 juin : rencontre à la salle polyvalente pour le « 1er jeudi du mois » où seront fêter les anniversaires de Mai (la date du 2 juin ne pouvant être retenue du fait du Concours Départemental de Quilles à Saint-Sever).

Jeudi 7 juillet : rencontre mensuelle avec ses traditionnelles « Grillades » qui, cette année, seront servies le midi, puis jeux de cartes et de quilles l'après-midi.

Samedi 17 septembre : Assemblée Générale de l'exercice 2021

Octobre : Sortie en Espagne avec repas dans une Cidrie

RETOUR SUR 2021 À SAINTE COLOMBE

29 MAI 2021: FÊTE DES MÈRES



Malgré le contexte sanitaire, certaines cérémonies ont quand même pu se dérouler. C'est en petit comité que les mamans de l'année ont été mise à l'honneur à l'occasion de la fête des mères.



15 JUIN 2021: REPAS DES PRODUCTEURS:



Le T.C.S.C nous a proposé une soirée conviviale et gourmande sous le soleil. Une réussite cette année encore.

RENDEZ-VOUS À TOUS LE MARDI 14 JUIN POUR LA 4^{ÈME} ÉDITION

23 OCTOBRE 2021: SALON DU LIVRE:

L'association « Des auteurs et des livres » regroupe des auteurs de style différent tous de la région. Ils nous ont proposé en plus de leurs ouvrages, une conférence sur Compostelle, des ateliers créatifs pour les enfants...



RENDEZ-VOUS À TOUS LE SAMEDI 29 OCTOBRE POUR LA 2^{ÈME} ÉDITION

31 OCTOBRE 2021: LES 1 AN DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS:



Fort de son succès LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS fête ses 1 an. Les membres de l'amicale du Laudon remercient tous les Colombins et Colombines qui viennent acheter les produits de nos producteurs locaux et font ainsi vivre le marché. Sans votre présence et votre fidélité, ce joli projet ne pourrait pas fêter ses 1 an et perdurer.

RENDEZ-VOUS À TOUS POUR LE PROCHAIN MARCHÉ LE DIMANCHE 26 JUIN

11 Novembre 2021:

La journée du 11 novembre a traditionnellement commencé par un hommage à nos soldats devant le monument aux morts. Le C.A.T.M a offert à l'issue de la cérémonie le verre de l'amitié. Puis le Banquet de la



chasse de l'A.C.C.A de Sainte Colombe a rassemblé de nombreux participants.



19 Décembre marché de Noël 2021:

L'amicale du Laudon inaugurerait son premier marché de Noël. Des artisans et du vin chaud, tout était réuni pour passer un bon moment et garnir le pied du sapin.



TENNIS CLUB



- ◆ Du 4 au 18 Juin.: 1er Tournoi Open du TCSC Sur place Bodéga., Repas grillades
- ◆ Mardi 14 Juin: 4 ème Repas des producteurs à partir de 18h
- ◆ Vendredi 1er Juillet: Assemblée Générale

SAINTE COLOMBE

MARDI 14 JUIN 2022

Parking Hall des Sports

4^e REPAS PRODUCTEURS LOCAUX 18h-22h

organisé par le Tennis Club de Sainte Colombe

Sans réservation | Repli dans la salle des sports
en cas de mauvais temps

Contact :

06.08.61.40.25 ou 06.67.68.22.96

TOURNOI

TENNIS CLUB SAINTE-COLOMBE

De NC à 15/1

Du 4 au 18
JUIN
2022

ÉPREUVES

SD
SM
+35 M
+60 M
Consolante 4^e série

ENGAGEMENTS

Adultes : 15€
Jeunes : 12€
2 épreuves : 25€

INSCRIPTION

06 67 68 22 96
en ligne sur TENUP



VAINQUEURS

S. Messieurs : 80€
S. Dames : 80€

FINALISTES

SM : 50€
SD : 50€

+ nombreux lots

JUGE
ARBITRE :
Fernand Ribeiro
(JAT2)
Assisté d'un comité
de tournoi



Clôture
inscription :
4^e Série : 1/6
3^e Série : 5/6



PÂTISSIER DANS LE MONDE



Depuis un an, une nouvelle association a vu le jour dans notre village !

C'est à l'initiative de Jean-François Devineau, chef pâtissier passionné d'une multinationale qui propose dans ses fonctions professionnelles, ses recettes dans le monde entier. Compagnon du devoir, Jean-François aime transmettre et accompagner.

Depuis 2009, il a créé une association pour les pâtissiers du monde entier pour échanger et s'entraider. C'est **PDLM : Pâtissiers Dans Le Monde**. En 2021, avec cette association, il a proposé un concours du « Gâteau de voyage » qu'il a aussi ouvert aux amateurs. Nelly Dulau, jeune colombine y a participé et a gagné ce concours.



De là, il n'y a qu'un pas. Pourquoi ne pas proposer des ateliers aux personnes aimant pâtisser? Pâtissier Dans Le Monde amateurs propose des cours de pâtisserie une fois par mois dans les cuisines de la salle polyvalente de Sainte Colombe. Ce rendez-vous mensuel est proposé à

tous (novices ou confirmés). Il est animé par Jean-François DEVINEAU, accompagné de Nelly DULAU. Ainsi l'association Pâtissier Dans Le Monde Amateurs propose une recette pour laquelle elle fournit tous les ingrédients et le matériel pour pouvoir confectionner la pâtisserie du mois. Vous repartirez avec votre création, sa recette, mais surtout avec le savoir-faire grâce aux 4h passées avec le chef lors de l'atelier convivial, qui se conclut toujours par la dégustation du gâteau du jour autour d'un verre.

Nous remercions la municipalité de nous laisser les cuisines de la salle polyvalente à disposition gracieusement et pour son investissement dans un four électrique à air pulsé.

Tarif de l'atelier :

Adhésion à l'association PDLM Amateurs : 30€/an puis 30€ par atelier. Cette adhésion vous donne droit à :

- Une carte de membre
- Un accès à Facebook groupe privé permettant d'avoir accès aux recettes et vidéos des ateliers effectués
- Une réduction de 30% sur un atelier dans l'année
- La possibilité d'acheter des produits spécifiques
- Des goodies (autocollant, pin's)
- D'autres réductions...

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Jean-François et Véronique DEVINEAU,
Delphine DEYRIS et Nelly DULAU.

N'hésitez pas à venir vers eux pour vous inscrire.

Contact : pdlm.amateurs@gmail.com





Comité des fêtes



Retour en images sur les fêtes 2021

Les fêtes 2021, décalées au mois de septembre, en raison de la pandémie COVID et son cortège de contraintes sanitaires, se sont déroulées les 25 et 26 septembre derniers.

Très bon cru, dans le respect des règles en vigueur, avec le samedi, 93 personnes à la randonnée, suivi du repas Coursayre et de la course Landaise l'après-midi dans nos arènes. Météo idyllique, affluence très bonne et course excellente. Animation par la Sainte Cécile de Doazit en remplacement de l'Harmonie d'Amou. Le samedi s'est conclu par une excellente soirée avec DJ Romain aux manettes et plus de 300 repas « Paella » servis.



Le dimanche, messe, apéritif concert avec la Sainte Cécile et Jean-Jacques Dauga reprenant « L'envie » de Johnny Halliday. A midi, record battu du nombre de repas avec 335 steaks.

Les baptêmes de l'air en Hélicoptère, ont eux aussi connu un vif succès.

Merci aux Trotte Sentiers, à l'équipe de « Chemins Faisons » et à tous les bénévoles qui ont permis la bonne organisation de ces fêtes.



Promenade en hélicoptère





**La course Landaise
À Sainte Colombe**



Fêtes 2022

Retour aux 3 jours les 22, 23 et 24 avril.

Vendredi soir:



Traditionnel repas des fêtes, avec Soirée des années 80, animée par la traditionnelle équipe des jeunes « SEXAgénaires ». Un grand merci à eux.



Samedi:

La randonnée, préparée par l'équipe de « Chemin Faisons » et des « Trotte sentiers » a été perturbé par la météo.

Le repas Coursayre à midi et la course Landaise déportée à Horsarrieu, ont remis du baume au cœur des organisateurs par la fréquentation et la qualité du spectacle taurin.



En prime cette année, la présence au sein de la Cuadrilla Deyris, de Gabriel Boutet, notre écarteur local.

La soirée avec le repas Paella et l'animation par Dj Romain, a été exceptionnelle.



Dimanche:

Malgré les élections Présidentielles, la traditionnelle messe animée par la Sainte Cécile de Doazit, suivi de l'apéro concert et du repas ont connu une très bonne affluence. L'après-midi, jeux gonflable, maquillage pour les enfants et fête foraine ont clôturé ces fêtes 2022.

*Merci à tous les bénévoles, service, nettoyage, etc..., à l'équipe « Chemin Faisons »
et rendez-vous en 2023*



La course Landaise À Horsarrieu



CAFÉ MUSIQUE AU BAR DU TRINQUET DE SAINTE COLOMBE

Les Swing cocottes:

Le « bar du Trinquet » a accueilli le vendredi soir 1^{er} octobre , le groupe, *LES SWING COCOTTES*. La commune tenait à offrir un moment convivial à travers ce concert et remercie tous ceux présents pour l'occasion. Devant plus de 80 personnes, ce trio féminin, rétro, plein de peeps et de douceur, nous a promené des années 40 à nos jours. Réunis autour de tapas, apéritifs, bonne humeur et musique, c'était une soirée réussie!



Fort de ce premier succès, nous ne pouvions que recommencer.

Les blue moun:



Dans un tout autre style, nous avons reçu les « BLUE MOUN » le vendredi 8 avril. Toujours dans le principe d'apéro, tapas, le concert a débuté vers 21h au trinquet.



Les BLUE MOUN sont un groupe de quatre musiciens de Mont de Marsan et des environs, passionnés de blues qui nous ont joué un répertoire axé sur le Chicago blues. Des reprises: John Lee Hooker, Wilson Pickett, Stevie Ray Vaughan etc... ainsi que de nombreuses compositions personnelles. L'un de leur ami, habitant de notre commune, est venu les rejoindre sur scène. Une bonne soirée de blues pour le plus grand bonheur de tous



JUIN:

- ◆ **Du 4 au 18 Juin.:** 1er Tournoi Open du TCSC (Bodéga...repas...grillades) 
- ◆ **Dimanche 12 Juin:** 1^{er} Tour élections législatives de 08h à 18h
Vente de Pâtisseries de l'APE la Peyrelouque 
- ◆ **Mardi 14 Juin:** 4^{ème} Repas des producteurs à partir de 18h 
- ◆ **Samedi 18 juin:** Inauguration 2^{ème} court de tennis à 12h
- ◆ **Dimanche 19 juin:** 2^{ème} Tour élections législatives de 08h à 18h
- ◆ **Samedi 25 juin:** Fête des écoles à Serres Gaston à 10h suivi d'un repas 
- ◆ **Dimanche 26 juin:** Marché des Producteurs 

Juillet:

- ◆ **Vendredi 1er Juillet:** Assemblée Générale du T.C.S.C 
- ◆ **Vendredi 15 juillet:** Assemblée Générale de l'ACCA 
Concert au bar du trinquet « Crazy cows » folk celtique à 20h30 
- ◆ **Dimanche 31 juillet:** Marché des Producteurs 

Aout:

- ◆ **Dimanche 28 aout:** Marché des Producteurs 

Septembre:

- ◆ **Samedi 17 septembre:** Assemblée générale du club de l'amitié 
- ◆ **Dimanche 25 septembre:** Marché des Producteurs 

Octobre:

- ◆ **Samedi 29 Octobre:** Salon du livre 

Novembre:

- ◆ **Du vendredi 18 au dimanche 20 Novembre:** 5^{ème} Salon des métiers d'arts 



NOUVEAU DANS LE CONTENEUR JAUNE
NOUVEAU AU 1/01/22

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers, des emballages en carton et en verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal

Bouteilles, flacons et bidons

Briques alimentaires et emballages métalliques

NOUVEAU
Toutes les barquettes

NOUVEAU
Tous les pots, boîtes et tubes

NOUVEAU
Tous les sacs, sachets et films

NOUVEAU
Tous les petits emballages métalliques

Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.